

Formation d'enseignement supérieur menant au Diplôme d'État de professeur de musique



Formation en cours d'emploi sur les départements de la Loire et du Rhône

Formation en préfiguration avec le concours des Départements de la Loire et du Rhône

Les principes de la formation

Le principe premier de cette formation est **l'articulation entre artistique et pédagogique**. Les éléments relatifs à la pratique artistique, à la culture musicale, ainsi qu'à la recherche et à la réflexion pédagogique, se nourrissent mutuellement.

Depuis 2000, l'ensemble des esthétiques, musiques actuelles, classiques, traditionnelles et jazz, sont présentes dans nos formations. Des contenus de formations spécifiques à chacun de ces champs sont organisés à l'intérieur du cursus. D'autres temps de formations sont basés sur la rencontres des esthétiques. Ces croisements sont essentiels dans la dynamique de formation.

La pédagogie par projet : Le Centre définit les cahiers des charges et offre les ressources nécessaires permettant aux étudiants de s'impliquer dans ces projets. Ils sont invités à faire des choix artistiques, pédagogiques, des expériences, des tentatives. Ces années de formations représentent ainsi un espace où la prise de risque est encouragée tout en offrant un contexte qui la permet.

La recherche : Un des principes constitutifs de l'enseignement supérieur est la recherche. Inciter à poser des questions, à formaliser et problématiser pour échanger avec autrui, à dépasser les limites du quotidien pour (re) penser le cadre professionnel.

Des formations ancrées dans un territoire : Les personnes suivant ces formations sont en situation professionnelle dans des contextes précis. C'est aussi au départ de ces cadres et de cette expérience qu'il leur est proposé de travailler d'élaborer des projets, de mener des enquêtes, de forger des expériences.

La construction et la réflexion théorique par la pratique : Réenvisager ses conceptions et ses «manières de faire» musicales et pédagogiques par la confrontation à d'autres types de pratiques et d'esthétiques, notamment par le jeu en groupe.

La formation est bâtie autour de trois axes principaux :

- Enjeux artistiques

L'enseignant est un musicien capable de développer des pratiques artistiques multiples et de mener une réflexion sur ces pratiques.

Exemple de projet : Chaque étudiant est amené à effectuer 3 « projets de réalisation musicale » au cours de sa formation : un projet ayant pour objet sa pratique musicale habituelle, un projet dans un domaine que l'étudiant n'a pas eu l'occasion d'approfondir un projet dans une esthétique extérieure à la sienne.

- Enjeux du musicien dans la cité

Le professeur de musique est un agent de développement culturel à l'échelle du territoire, « artiste dans la cité », suscitant et encadrant des pratiques amateurs dans toutes les esthétiques.

Exemple de projet : pour travailler sur la notion de « cursus », de lien entre un territoire et une structure d'enseignement de la musique qui y est implantée, chaque étudiant est amené à réaliser deux projets autour des enjeux du musicien dans la cité : un projet « analyse des pratiques musicales sur un territoire », et un projet « Susciter et accompagner des pratiques amateurs ».

- Enjeux pédagogiques et didactiques

Le musicien enseignant est amené à repenser ses pratiques au départ de quelques grands apports de la pédagogie et de la didactique pour mieux situer son propre héritage et ses propres choix.

Exemple de projet : Les étudiants, en petits groupes, animent un séminaire et un débat au départ de recherches menées sur des éléments de « pédagogie générale » mis en lien avec l'apprentissage de la musique.

Organisation pratique

Pour permettre de concilier formation et emploi, les 1000 heures du cursus se répartissent sur 3 années entre des stages de trois à cinq jours (22 jours par an) durant les vacances scolaires, quatre week-end et douze journées durant l'année scolaire.

Début premier trimestre 2010

Pratiques artistiques

Précisez le type d'activité (groupe, orchestre, compagnie...), le style et la période d'activité

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Formation

Précisez le type de formation(s) qui vous avez suivie(s)

et le(s) diplôme(s) obtenu(s) (type et date d'obtention)

(Remarque : le Bac et un DEM sont normalement requis pour se présenter au concours d'entrée dans la formation, mais des commissions de dispense existent si vous n'en êtes pas titulaires)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Document à renvoyer avant le 01 Décembre à
Cefedem Rhône-Alpes
14 rue du Palais Grillet
69 002 Lyon